

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Cimenterie-Lafarge-de-Hammam-Dalaa-392.html>

Cimenterie Lafarge de Hammam Dalaâ (M'Sila) La multinationale met à la porte les agents de sécurité en grève et la justice jette 7 d'entre eux en prison Le maire de la

Publication date dimanche 12 septembre 2010

Description:

localité dénonce l'arbitraire

par Smail Ghellab

- Luttés sociales en Algérie -

in El Watan du 22 août 2010

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

"Après l'emprisonnement des 7 ex-agents de sécurité de la société de gardiennage SGSCO suite à une plainte de la cimenterie Lafarge, le président de l'APC de la commune de Hammam Dalaâ, Brahimi Saïd, contacté hier, s'est exprimé pour « *condamner fermement l'arrestation, puis l'incarcération de ces agents, qui sont victimes d'une situation qu'ils ont subie ; leur seul tort est d'avoir revendiqué leurs droits* ».

Et d'ajouter :

« Je dénonce fermement Lafarge qui a fait preuve de trahison de ses engagements du 15 juin dernier, qui s'articulaient principalement autour de l'intégration de l'ensemble des agents de sécurité originaires de la région en contrepartie de la suspension immédiate de la grève, qui a valu d'énormes pertes au groupe. Cette volte-face explique le fait que Lafarge a délibérément opté pour la confrontation avec les populations de la région de M'sila, créant une atmosphère d'hostilité dont les conséquences demeurent inconnues. »

M. Brahimi accuse le groupe Lafarge d'user d'une politique discriminatoire envers les agents de sécurité en payant et intégrant 38 agents originaires d'El Euch (wilaya de BBA) alors que 7 ont été emprisonnés et 100 jetés en pâture, tous originaires de Hammam Dalaâ. Cette situation inédite nécessite, par voie de conséquence, l'intervention urgente des autorités de la wilaya pour mettre un terme au dérapage du groupe Lafarge, lequel va engendrer inéluctablement de graves conséquences. Rappelons que c'est le maire de Hammam Dalaâ - commune où est implantée l'usine de Lafarge - qui a été le médiateur dans ce conflit et l'initiateur de la réunion du 15 juin dernier - à laquelle, croit-on savoir, la SGSCO n'avait pas participé - qui a regroupé la direction de l'usine Lafarge et la section syndicale des agents de sécurité.

Réunion qui avait pour principal objectif de trouver un terrain d'entente pour relancer l'activité de l'usine dont le manque à gagner avait atteint 5 millions d'euros et suspendre la grève que les agents de sécurité avaient enclenchée depuis 8 jours.

Les protestataires revendiquaient de leur employeur, la SGSCO, l'amélioration de leurs conditions de travail et la revalorisation de leurs salaires. Les négociations entre les deux parties, exclusion faite de la SGSCO, ont permis de trouver un accord qui les agréait, matérialisé par l'engagement de la section syndicale à suspendre le mouvement de grève et Lafarge de se porter garant pour l'intégration des 145 agents dans la nouvelle société de gardiennage qui prendrait le relais de la SGSCO, dont le contrat s'achevait le 30 juin 2010."

Ghellab Smail

in El Watan du 22.08.10